



• **BETTERAVES :**

Faible présence de **noctuelles défoliatrices** et **pégomyies**.
Symptômes de **jaunisse virale** observés dans quelques parcelles sans protection de semences spécifiques.
Observation des premières betteraves montées.

• **PROTEAGINEUX :**

Suivi des **tordeuses**.

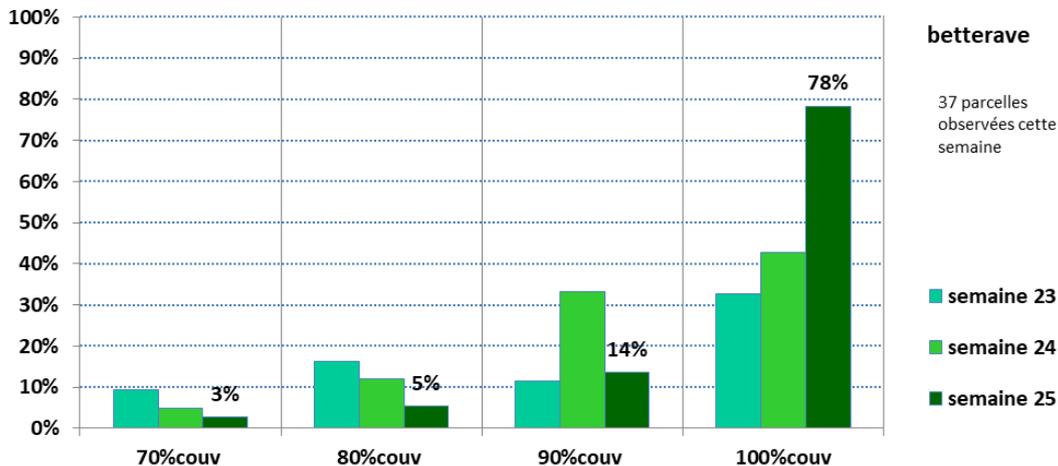
• **MAIS :**

Vol de **pyrale** en cours.

BETTERAVES

37 parcelles observées cette semaine.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



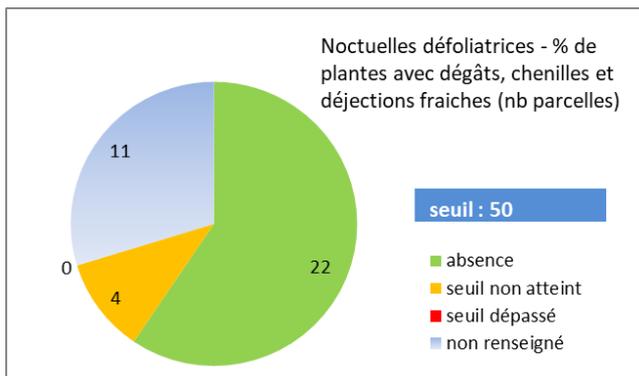
betterave
37 parcelles observées cette semaine

■ semaine 23
■ semaine 24
■ semaine 25

BIO AGRESSEURS :

Noctuelles défoliatrices:

La présence de noctuelles défoliatrices est observée dans 4 parcelles du réseau cette semaine, sans atteindre le **seuil indicatif de risque de 50% de plantes avec dégâts**.



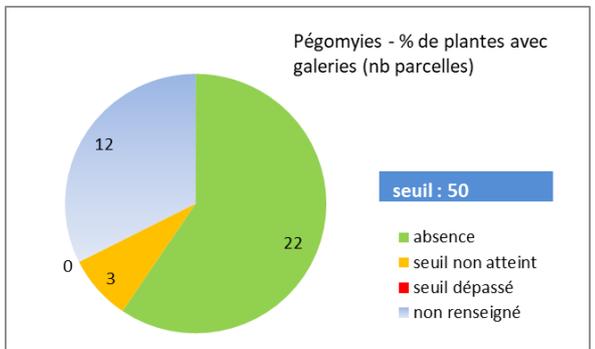
Pégomyies:

La présence de galeries est observée dans 3 parcelles du réseau, sans atteindre le **seuil indicatif de risque de 50% à partir de la couverture**.

Jaunisse virale:

Les symptômes de jaunisse virale sont observés au sein de parcelles sans protection spécifique de semence et en absence de relais foliaire.

Ne pas confondre avec des piqûres de punaise qui provoquent le même jaunissement de l'extrémité de la feuille. Une piqûre est visible sur une nervure en face inférieure de la feuille.



Symptômes de jaunisse virale (photo ITB)



Piqûre de punaise et jaunissement caractéristique (photo ITB)



Betterave montée (C.GAZET CA59/62)

Betteraves montées:

Les premières betteraves montées sont observées. Une fois les graines formées il est primordial de les sortir du champ pour lutter durablement contre leur présence.

PROTEAGINEUX

Six parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'un relevé tordeuses cette semaine. Les parcelles les plus avancées ont dépassé le stade de sensibilité aux tordeuses. Le « coup de chaud » de la semaine passée a accéléré la fin floraison dans les parcelles qui étaient au stade mi floraison.

Cette montée de température a accéléré les vols dans des secteurs où l'activité était faible à ce jour : 60 piégeages dans le piège de LE BOISLE (80), 100 sur le site de AIRAINES et 120 sur les sites de NOMAIN (59) et BELLOY SUR SOMME (80).

Récapitulatif des piégeages :

LIEU	STADE	TOTAL CAPTURE					Progression
		au 23 mai	au 30 mai	au 7 juin	au 14 juin	au 21 juin	
2 FLAVY LE MARTEL		66	80	162	178	178	
2 HERIE LA VAILLE			100			282	
80 AIRAINES	FIN DE CYCLE		76	170	305	432	127
80 LE BOISLE		60	98	124	184	60	
80 BELLOY SUR SOMME				190	220	326	106
59 NOMAIN			5	10	16	136	120

Avec ces nouveaux cumuls :

- ⇒ Le site de AIRAINES dépasse le seuil alimentation animale (400 captures).
- ⇒ Tous les autres sites qui avaient déjà atteint le seuil alimentation humaine/semences semaine passée, ne dépassent pas pour autant le seuil alimentation animale.

Pour les parcelles qui seraient tout juste au stade fin floraison, il reste environ une semaine de piégeage à réaliser.

Pour rappel le seuil est fixé :

- ⇒ à 100 captures cumulées en production destinée à la semence ou à l'alimentation humaine.
- ⇒ à 400 captures cumulées en production destinée à l'alimentation animale.

Ceci du stade gousses plates du second étage jusque fin floraison +8-10 jours.

MAÏS

19 parcelles de maïs sont observées.

Stade : de 7 à 12 feuilles.

Suivi de la Chrysalidation des larves de pyrale :

Lieu	Taux de chrysalidation
Amiens (80)	78 %
Pernois*	67% (dont 45 % de papillons)

(*:Participation de la société FMC)

En fonction des conditions climatiques, on peut supposer que la majorité des papillons sortira dans le courant de la semaine 26 (soit à partir du 27 juin 2022).

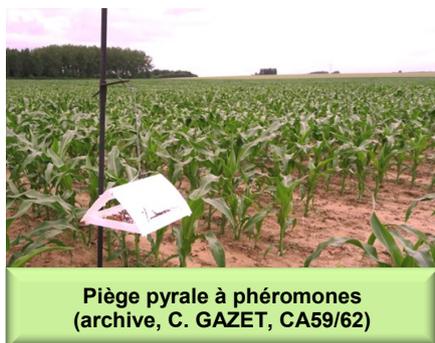
Suivi du vol de la pyrale :

Le vol de pyrale est en cours dans les départements de l'Oise, de l'Aisne et de la Somme. Dans le réseau, 20 pièges "pyrale" ont été relevés cette semaine :

- 9 pièges sont indemnes de captures.

- **11 pièges ont capturé entre 1 et 6 papillons.**

Les pièges pyrales sont à mettre en place dès que possible dans l'ensemble de la région des Hauts-de-France.



Commune	Code Postal	Nombre papillon pyrale piégé
		Semaine 25
CHIVY-LES-ETOUVELLES	02000	0
COUVRON-ET-AUMENCOURT	02270	1
SONS-ET-RONCHERES	02270	0
BOURGUIGNON-SOUS-COUCY	02300	2
BLESMES	02400	0
LOGNY-LES-AUBENTON	02500	1
TILLE*	60000	1
ABANCOURT	60220	2
JAMERICOURT	60240	1
ROTANGY	60360	0
PUISEUX-LE-HAUBERGER	60540	0
CLERMONT DE L'OISE*	60600	1
ONS-EN-BRAY	60650	6
ONS-EN-BRAY	60650	2
ECHINGHEN	62360	0
NAOURS	80260	0
CAULIERES	80290	0
COTTENCHY**	80440	1
BOUSSICOURT	80500	0
QUEVAUVILLERS*	80710	1

(* : Participation du réseau de piégeage de la société FMC ; ** piège lumineux.)

Analyse de risque :

Dans les secteurs où les premières captures de pyrale sont constatées, l'utilisation des trichogrammes peut être mise en place comme méthode alternative de biocontrôle. L'utilisation des trichogrammes repose sur la technique des lâchers inondatifs au moment de la ponte du ravageur. Ce biocontrôle se présente sous forme de plaque contenant des œufs. Le sachet doit être positionné dans la culture, dès qu'un début de vol est constaté, afin que les œufs puissent éclore rapidement pour donner des adultes au moment de la période de ponte de la pyrale (quelques semaines après le début de vol). Les trichogrammes détruisent la pyrale dès son premier stade avant même qu'elle ne commette des dégâts.

Vous trouverez la **carte du risque pyrale 2022** dans les BSV Grandes Cultures n°15 du 24 mai 2022.

METEOROLOGIE

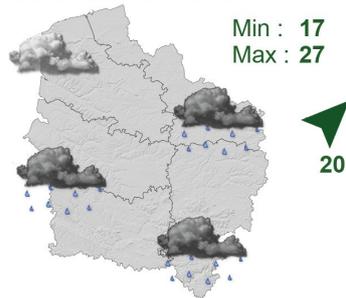
Mercredi 22 Juin



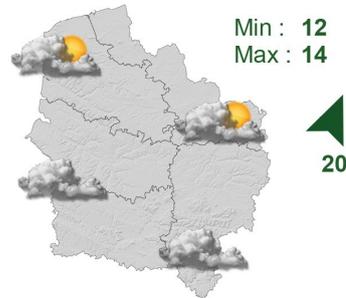
Jeudi 23 Juin



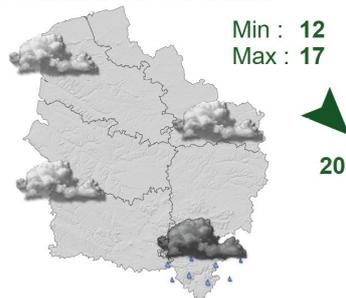
Vendredi 24 Juin



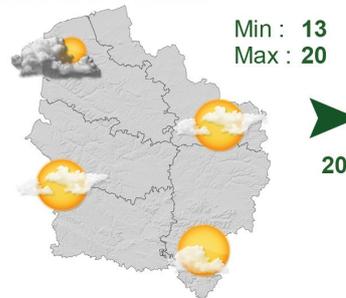
Samedi 25 Juin



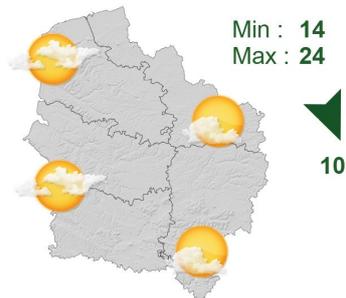
Dimanche 26 Juin



Lundi 27 Juin



Mardi 28 Juin



Pour en Savoir +
Rendez-vous sur

www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Gemmech, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 59, Jourda, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de FOISE, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Meurbais, Nord Wagoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternoço, Terce, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bill, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Cousenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

